

nature ne peut prendre à partie un député.

Les débats du Corps législatif occupent exclusivement l'opinion : on ne cause que de cela, et, à la Bourse même, on prend parti pour ou contre M. Jules Favre. Les cours se maintiennent, quoique la liquidation sur les valeurs étrangères s'opère avec quelque difficulté, et que l'on annonce quelques désastres de vendeurs. C'est au début de la Bourse que j'ai entendu raconter avec quelque variété l'anecdote que répète ce soir le *Figaro* : Hier, quand M. Jules Favre descendit de la tribune pour regagner son banc, il passa près de M. Em. Ollivier qui se leva, fit deux ou trois pas au devant de lui et lui dit : « Permettez-moi de vous serrer la main. Vous n'avez jamais été si beau. » M. Jules Favre, tout ému encore de la lutte, lui répondit : « Je suis heureux de vous la serrer. »

Le fait a son importance ; il prouve qu'un rapprochement s'est opéré entre M. E. Ollivier et ses anciens amis politiques ; la réconciliation est-elle seulement personnelle, ou bien est-ce la brebis égarée qui rentre au bercail, c'est ce que nous apprendra le prochain discours du député de la Seine.

Le bruit de la mort du Saint-Père est démenti, non pas officiellement, mais ce n'est pas nécessaire. Des dépêches arrivées aujourd'hui constatent que sa santé est excellente.

Nous ne sommes pas fixés sur l'époque du retour de nos troupes, puisque le gouvernement, par l'organe de M. de Moustier, a évité de prendre aucun engagement. Vous pouvez remarquer que chaque jour des dépêches signalent la présence de quelques bandes garibaldiennes près de la frontière romaine.

On annonce pour le 15 décembre le retour de la cour aux Tuileries.

Le bruit de la mort de M. de Lamartine qui a couru est démenti.

Il est certain que M. Haussmann reste à la tête de la préfecture de la Seine : nous n'en avons jamais douté.

Lord Brougham, passant par Paris, a rendu visite à M. Berryer avant d'aller s'installer pour l'hiver à sa villa de Cannes. Le noble lord a une des plus belles fortunes du monde : environ seize millions de revenu.

CH. CAHOT.

Paris, 4 décembre.

La séance d'hier a été remplie par les discours de MM. Chesnelong, Jules Simon, De la Tour et Guérault, et elle s'est terminée, si le dernier n'avait pas pris la parole. Mais M. Guérault a développé devant le Corps législatif les opinions qu'il a toujours soutenues dans l'*Opinion nationale*. Il est réellement l'organe des libres-penseurs, déclarant que toutes les religions sont égales, c'est-à-dire qu'elles sont toutes également inutiles ; que dès lors il est d'une mauvaise politique d'aller à Rome soutenir les erreurs d'une de ces religions, et maintenir un mauvais gouvernement.

Vous pensez bien que de telles idées ne pouvaient être favorablement accueillies par la majorité du Corps législatif, qui est catholique et conservatrice et aurait voté la seconde expédition de Rome, si elle avait été invitée à donner préalablement son avis. Aussi les interruptions ont été fréquentes et passionnées.

Aujourd'hui, au début de la séance, M. de Moustier a dû prendre la parole : on suppose que M. Thiers lui répondra, à moins que le grand orateur ne préfère remettre à demain pour prononcer un long discours. C'est M. Rouher qui répondra à M. Thiers. Les incidents de la séance ont été une observation de M. de Piré sur le procès-verbal et une discussion courte mais vive entre M. Bethmont et M. Granier de Cassagnac. On a fait aussi à la Chambre de nombreux commentaires sur la réconciliation de M. Jules Favre et de M. Emile Ollivier.

Dans le public, il y en a qui disent que M. E. Ollivier est un malin, que depuis longtemps il cherchait une occasion de se réconcilier avec M. J. Favre et de rentrer dans le giron de l'opposition ; il a fort habilement saisi le moment où l'orateur très ému pouvait être sans défense vis-à-vis de lui, et plus sensible à une avance qui était une sorte d'hommage.

Les nouvelles d'Italie sont mauvaises : l'agitation s'étend dans toute la péninsule. Ce qui manque en ce moment à l'Italie, c'est un homme pour la conduire vers ses destinées. Il y a bien le baron Ricasoli, le baron de fer ; c'est peut-être le seul caractère que l'Italie possède en ce moment ; mais M. Ricasoli n'aime pas la France ou du moins son alliance qu'il trouve trop coûteuse, et l'Italie ne peut, en ce moment, rompre en visière à la France.

La Bourse à peine remise d'une liquidation pénible reste fort incertaine et les affaires sont restreintes. Nos spéculateurs regardent toujours avec inquiétude du côté de l'Allemagne et du côté de l'Italie.

C'est demain que sont inaugurés à la Sorbonne, en présence du ministre de l'instruction publique, les cours d'instruction secondaire pour les jeunes filles.

La France est furieuse ce soir. Elle a reçu de M. Duruy un communiqué qui, en petit-texte, remplit près de deux colonnes, à propos de la question de l'éducation des filles ; aussi la France proteste contre la tactique du ministre qui, à l'en croire, se sert de ses colonnes pour répondre à l'évêque d'Orléans.

On dit que le procès intenté au *Courrier français* par Mme de Meternich serait en voie d'arrangement. Tant mieux pour tous les deux. Ce ne serait pas la condamnation du *Courrier français* qui ôterait à l'ambassadrice d'Autriche la réputation qu'elle a ici d'une dame très-excentrique ; et s'il lui est arrivé parfois de laisser échapper des mots desobligeants pour les Français en général et les Parisiens en particulier, ceux-ci le lui ont bien rendu.

M. Bénazet, le fermier des jeux de Bade, vient de mourir. Il était le vrai roi de cette station rhénane qu'il avait rendue la première du monde.

M. Edmond About dont on n'entendait plus parler depuis longtemps, part pour l'Égypte ; il en rapportera des impressions de voyage comme de son séjour en Grèce et à Rome.

On m'assure au dernier moment que la commission de l'armée n'a pas encore pu se mettre d'accord avec le gouvernement ; elle demande toujours que la durée du service soit de huit années dont quatre dans l'activité et quatre dans la réserve.

CH. CAHOT.

Nous empruntons à l'*Union bretonne*, journal de la préfecture de Nantes, les remarquables lignes suivantes :

« Chaque peuple a dans son histoire des dates fameuses et caractéristiques qui marquent comme ses étapes diverses parmi les siècles, et dont le souvenir, ranimé à propos, peut servir d'enseignement, de leçon précieuse et de lumière. »

C'est à ce titre que nous rappelons aujourd'hui le 2 décembre 1851.

Les années ont succédé aux années, les événements aux événements, et tout a confirmé à la France que sa foi ne s'était point égarée quand elle saluait le Deux Décembre comme le jour de sa résurrection et de son salut. Cependant, depuis quelque temps, une sorte de vague inquiétude semble se faire jour au milieu de la paix publique ; il semble que les partis, nus par des ressorts nouveaux, concevant de coupables espérances, forment des entreprises menaçantes, et que, à la faveur d'une tolérance exagérée, des passions désordonnées s'agitent dans des buts criminels. On dirait, à certains signes précurseurs, que l'esprit du mal

s'est mis en marche, après avoir repris haleine, et que l'établissement monarchique aura à subir de prochaines attaques terribles et formidables. Il paraît que la Révolution s'organise, assistée d'éléments dévoyés, et l'on demeure effrayé de voir la tribune et la presse pousser incessamment à la bataille, pronostiquant impunément des catastrophes.

Evidemment, quelque chose s'est dérangé dans l'ordre admirable établi le Deux Décembre, et depuis si merveilleusement consolidé. Et ce trouble fâcheux, il n'est point erroné de l'attribuer pour beaucoup aux décrets du 24 novembre et aux dispositions annoncées le 19 janvier.

Nous trahissons le gouvernement impérial si nous cachions notre pensée à ce sujet ; nous manquerions au premier de nos devoirs de bon citoyen, de dévoué serviteur, d'écrivain indépendant, si nous gardions le silence devant une situation qui n'est point encore compromise, Dieu merci, mais qui l'importe de couvrir promptement et de préserver. »

Nous lisons dans le *Figaro* :

M. Guérault est un homme de plume qui parle mal. Sa voix, d'un volume insuffisant, semble sortir d'un cure-dents, sautillante, siffle et chevrote. On sent qu'il est mal à son aise lorsqu'il prend la parole ; on s'aperçoit qu'il cède comme par nécessité à une obligation désagréable ; son geste est timide, son regard inquiet, sa figure contractée, et lorsqu'il tourne les yeux du côté de la stalle qu'il vient d'abandonner, on surprend un regret furif.

Allons, du courage, monsieur Guérault, du courage ; vous êtes pape aussi, non, demi-pape, puisque depuis la mort du père Infantin, vous avez pris sa succession spirituelle en laissant le temporel au vénérable M. Arlés Dufour.

Je ne sais si cela est par convenance religieuse, ou si cela est parce qu'ils ne savent pas parler, ou bien parce que cela leur est indifférent, que MM. Pereire père, fils, oncle et neveu, ne se sont pas fait inscrire dans la discussion sur la papauté. Si c'est pour le premier des motifs que je viens d'énumérer qu'ils s'abstiennent, je les approuve et j'aurais désiré que M. Guérault imitât des Pereire le silence prudent. Un demi-pape saint-simonien ne doit pas parler mal d'un pape catholique, et en outre, un demi-pape doit toujours saisir une occasion de ne pas prononcer un discours médiocre. »

On nous communique une lettre de Varsovie du 24/27 novembre, qui signale une particularité fort curieuse :

Tous les ans, aux abords de la légation française, à Varsovie, on placarde, comme dans les communes de France, le discours impérial avec la traduction russe en regard du texte. Cette année, et il y a de cela deux jours, beaucoup de Français s'étaient arrêtés devant l'affiche et la lisaient à haute voix. Après lecture faite, des cris furent poussés de : *Vive Napoléon* ! Mais aussitôt une escouade d'hommes de la police fit irruption sur la place, et arrêta plusieurs personnes faisant partie de l'attroupement, parmi lesquels plusieurs Français, ouvriers typographes, chez M. Joseph Berges, imprimeur de la *Gazeta Polska*.

Assez malmenés par les agents, les individus ainsi arrêtés ont voulu résister et ne se sont pas laissés conduire sans hésitation à la citadelle. Les malheureux se sont crus en France, où le respect de l'individu est si scrupuleux. Ici on se joue de tous et de chacun comme d'une plume.

Resteront-ils longtemps détenus ? J'ignore pourquoi le cri de *Vive Napoléon* qui était poussé d'office ici au mois de juin peut-être devenu séditieux en novembre ? (Courrier français.)

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

Comme nous l'avons annoncé, le jury d'expropriation pour les grands travaux d'utilité publique de la ville de Roubaix, s'est réuni à Lille. Il tiendra séance les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. Voici le résultat de ses premières délibérations :

PROMENADE PUBLIQUE

1. Maison. — Propriétaire : Scarceriaux père. Offre : 884 fr. ; demande : 6,490 fr. ; allocation : 2,142 fr. 76 c. dont 532.17 pour les hospices ; Occupeurs : Scarceriaux fils. Demande : 9,600 fr. ; allocation : 1,500 fr. — Dumay. Demande : 1,000 fr. ; allocation : 100 fr. — Charles Bovin. Demande : 400 fr. ; allocation : 50 fr.
2. Maisons, cour et terrain. — Propriétaire : Deladerrière - Sorel. Offre : 5,610 fr. Demande : 48,390 fr. ; allocation : 18,440 fr. dont 3,419.86 pour les hospices ; Occupeurs : Germain Divivier. Demande : 400 fr. ; allocation : 100 fr. — Louis Dessous. Demande : 200 fr. ; allocation : 100 fr. — Veuve Olibecq. Demande : 6,740 fr. ; allocation : 1,000 fr.
3. Maisons. — Propriétaire : Ed. Lecerf. Offre : 11,635 fr. Demande : 24,506 fr. ; allocation : 24,500 fr. dont 3,200 fr. pour les hospices ; Occupeurs : Germain Divivier. Demande : 400 fr. ; allocation : 100 fr. — Louis Dessous. Demande : 200 fr. ; allocation : 100 fr. — Veuve Olibecq. Demande : 6,740 fr. ; allocation : 1,000 fr.
4. Maison et terrain. — Propriétaire : Planquart. — Remis.
5. Maisons et terrain. — Propriétaire : J.-B. Derville. Offre : 8,240 fr. Demande : 46,825 fr. ; allocation : 26,450 fr. dont 5,073.90 pour les hospices ; Occupeur : J. Dazin. Demande : 27,800 fr. ; allocation : 10,000 fr.

Par décision impériale du 12 juin 1867, un supplément de 4 centimes par jour a été accordé aux troupes de ligne, du 12 juin au 31 décembre 1867, en raison du renchérissement des vivres et des difficultés d'alimentation qui en sont la conséquence.

La situation des ordinaires ne s'étant pas améliorée, ainsi qu'il résulte des rapports que les inspecteurs généraux ont fait parvenir au ministre de la guerre, l'Empereur a décidé le 27 novembre, que le supplément qui avait été concédé, à titre de mesure provisoire, jusqu'au 31 décembre 1867, sera porté à cinq centimes par homme et par jour à partir du 1er janvier 1868.

En vertu de cette décision, le même avantage sera accordé à la gendarmerie départementale, dont la solde, depuis 1856, n'a point été modifiée, malgré le renchérissement général des objets de première nécessité.

Conformément au décret du 4 septembre 1863, M. le ministre de l'instruction publique a accordé aux communes ci-après désignées un secours égal à la somme votée par chaque conseil municipal, en vue des frais d'achats d'un mobilier à l'usage personnel des instituteurs-adjoints : Fiers (Lille) 150 fr. Mons-en-Barœul 130 Watrelos, 2 instituteurs-adj. 300

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

L'autorité a l'honneur de porter à la connaissance du public que le contrôleur des contributions directes, chargé de l'établissement du rôle des patentes de 1868, se trouvera à la mairie tous les samedis jusqu'au 4 janvier inclusivement, à l'effet de recevoir les contribuables qui auraient des observations ou réclamations à faire. Ce délai expiré, les réclamations ne pourront être admises.

Le Maire de la ville de Roubaix engage instamment MM. les habitants de la ville qui ont fourni des literies pour le service de la troupe à les faire retirer avant le douze courant de 9 heures du matin à 4 heures du soir. A partir du treize, l'Administration disposera des dites literies en faveur du Bureau de bienfaisance. Roubaix, le 5 décembre 1867.

C. DESCAT.

Pour se conformer aux intentions de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, des prières solennelles pour le Souverain-Pontife seront célébrées en l'église Ste-Elisabeth, au salut, le dimanche 8 courant, à six heures ; le lundi, à six heures ; et le mardi à huit heures.

M. le curé de la paroisse Ste-Elisabeth donnera le sermon pendant les trois jours, à l'issue du salut.

Un obit solennel sera célébré dans cette église, le mercredi 14, à dix heures et demie, en mémoire des soldats qui sont morts en défendant la cause du Saint-Père.

La Société des Sciences et des Arts de Lille vient de décerner une médaille d'or à M. Ch. Iguet, auteur du fronton de l'Hôpital-Napoléon, de Roubaix.

Mercredi soir, à neuf heures et demie, un incendie a eu lieu dans l'atelier d'ourdissage de M. Mathon-Masson à l'extrémité de la Grande-rue. Si nos renseignements sont exacts, le feu aurait pris aux matières premières déposées près d'un escalier et ce serait, dit-on, la seconde fois, depuis huit mois, et dans des circonstances analogues que l'incendie se serait déclaré. Plusieurs métiers, des matières premières, un escalier ont été brûlés ou endommagés. La perte approximative, couverte par plusieurs assurances, est de 25,000 fr.

L'autorité municipale, MM. les Juges-de-peace, M. le commandant des Pompiers, les officiers de gendarmerie, plusieurs membres du clergé, les frères de la doctrine chrétienne, sont arrivés au premier appel de la cloche d'alarme. Quelques personnes ont été légèrement blessées. On a regretté que l'absence des clés servant à ouvrir les bouches d'eau de la Lys n'ait pas permis d'alimenter les pompes avec toute la promptitude désirable. A ce sujet, on nous fait remarquer qu'il serait utile qu'un certain nombre de ces clés soit déposé à l'hôtel des Pompiers et au bureau de police. Les bouches d'eau étant presque toutes installées près des candélabres à gaz, on pourrait aussi confier ces clés à des personnes sûres et indiquer sur chaque lanterne le numéro de la maison où le dépôt est effectué. L'adoption de cette mesure serait d'une incontestable utilité.

Dans la soirée d'un de ces derniers jours, deux marchands de fourrages habitant Roubaix, traversaient Mouvaux avec leurs voitures. Ils entrèrent dans un cabaret de la route, mais, comme ils étaient dans un état voisin d'ivresse, on refusa de leur donner à boire. Une violente discussion s'engagea à l'issue de laquelle les deux voitures furent mis à la porte.

Mais pendant ce temps, la route était en partie interceptée par les deux chariots ; les voitures venant en divers sens ne pouvaient avancer. On somma les marchands de fourrages de faire avancer leurs chevaux. Leur réponse fut celle de Cambronne, et la conférence n'ayant pas abouti, la lutte s'engagea. Elle fut terrible : Les foudres firent merveille. Les combattants s'encourageaient par d'énergiques apostrophes choisies avec soin dans le dictionnaire des halles. . . .

M. le maire de Mouvaux, qu'on était allé quérir, vit son autorité méconne et le combat recommença avec une nouvelle ardeur de part et d'autre. Il prit des proportions tout à fait épiques. Enfin,

impossible ! . . . cela ne peut pas être. . . . ce serait une trop cruelle ironie. Ah ! mais je me souviens : j'ai là sa carte, je puis confronter les initiales. »

Et avant que Dubois ait pu deviner son intention et l'empêcher, il saute hors de son lit et court à son bureau, où il prend la carte déposée l'avant-veille auprès du porte-feuille.

« Paul de Baranville, » disait-elle.

Sur le journal il y avait P. B., les initiales étaient bien les mêmes. Plus de doute, c'est un forçat qu'il a sauvé.

Un rire nerveux, navrant, et qui vient éveiller au cœur de Dubois de douloureux échos, s'empare de Georges ; sa tête ne peut résister à ce choc inattendu, la fièvre redouble ; il regagne son lit, en proie déjà à un commencement de délire.

Le soir, les progrès du mal avaient été rapides ; le docteur, appelé en toute hâte par Dubois, reconnut tous les symptômes d'une fièvre chaude.

Le délire, en effet, augmenta beaucoup dans la nuit ; le pauvre Dubois pleurait auprès du lit où divaguait son maître.

« Ferme toutes les portes disait celui-ci à demi-voix, ne fais pas de bruit surtout, ils vont venir. . . Ne les entends-tu pas déjà ? tiens, ils montent l'escalier. Tais-toi, les voici qui s'en vont. Tu ne sais pas ? c'est moi qui l'ai fait évader. — Monsieur Georges, revenez à vous.

— Chut ! ils reviennent ; ils ont entendu ta voix. Les vois-tu ? Ils cherchent. Regarde leurs épées briller, là-bas, dans l'ombre. Ils ne m'ont pas aperçu, » fit-il en un rire s'enivrant. . .

Puis, au bout d'un instant : « Écoute, quel est ce bruit ? Oui, c'est celui d'un corps qui tombe à l'eau ! . . . J'y vais, j'y vais ! » Il voulait s'élançer, le vieux Dubois eut toutes les peines du monde à l'en empêcher.

« Laisse-moi, laisse-moi, disait Montbrun, il disparaît, dans un instant il sera trop tard. Tiens ! . . . le voici qui revient, sa chemise est collée à sa peau ; il y a quelque chose d'écrit sur son bras. . . . Je ne vois pas bien. . .

Sa voix s'éteignit peu à peu, ses yeux se fermèrent, il s'endormit.

Dubois, retenant son souffle, veillait près de lui.

CHAPITRE X

LA DIPLOMATIE DE DUBOIS.

Le sommeil, ou plutôt l'engourdissement amené par cette crise fut long ; Dubois en guettait la fin, espérant constater au réveil de son maître le retour de toutes les facultés : son espérance fut trompée, le délire subsistait et Montbrun ne reconnut pas les accents tendrement

inquiets de cette voix si habituelle. La fièvre persistait, moins violente toutefois, et le regard vague, indécis du malade ne paraissait se reposer que sur des objets inconnus.

Dubois se désolait, quand tout à coup un éclair joyeux vint chasser les nuages dont son visage était obscurci ; il se leva doucement, et jetant au malade un dernier et vigilant regard, il sortit en étouffant sur le tapis ses pas discrets.

Il traversa la rue et sonna à la porte d'en face.

En passant devant la loge de Chapard, il entendit les éclats turbulents d'une voix enrouée : l'irascible Adélaïde montrait sans doute à son époux en goguette une de ses gammes habituelles.

Dubois put s'en convaincre en reconnaissant bientôt la voix de Chapard, qui prenait pour attendrir sa terrible moitié des accents sentimentalement avinés.

Profitant de ces débats orageux, il se glissa, sans être vu, jusqu'à l'escalier, et, se guidant d'après les indications du portier, il se trouva bientôt devant la porte du logement que Louise occupait.

Après quelques instants d'une hésitation bientôt surmontée, il y frappa discrètement ; un pas léger se fit entendre à l'intérieur, la porte fut ouverte, et Louise s'offrit à ses yeux.

L'embarras du pauvre Dubois ne pou-

vait que redoubler en voyant l'étonnement se peindre sur les traits de la jeune fille.

Oubliant les phrases péniblement élaborées dans sa tête pendant le trajet, il restait devant elle sans rien lui dire et songeait déjà peut-être à redescendre, quand la vue d'un bon et franc sourire, qui vint se jouer sur deux lèvres adorables, lui rendit tout son courage.

« Je vous dérange peut-être, mademoiselle ?

— Nullement, monsieur, mais je pensais que vous vous trompiez. C'est donc bien à moi que vous avez affaire ? . . .

— Oui, mademoiselle.

— Entrez alors, et venez vous asseoir ; l'escalier est un peu roide, vous semblez fatigué. »

Ces simples mots furent dits avec tant de douceur et de grâce, que le cœur du fidèle serviteur, déjà prévenu, lui fut à tout jamais acquis.

Loise, de son côté, l'avait aussitôt reconnu.

Depuis deux jours elle guettait en vain, derrière ses rideaux discrets, la présence habituelle de Georges aux fenêtres d'en face ; un peu d'inquiétude était venu sans qu'elle y songeât peut-être, et l'aspect de Dubois, répondant à ses secrètes pensées, venait jeter parmi ses rêveries un rayon d'espérance inavouée.

Dubois, s'il eût été moins préoccupé de

l'état alarmant où il avait laissé son maître, eût pu lire dans l'éclat de ce limpide regard plus que de la curiosité ; mais ce ne fut du reste qu'un éclair ; l'embarras avait changé de camp, et Louise, assise maintenant en face du visiteur, n'osait engager l'entretien ; sans doute elle devinait qu'il allait être question de son jeune voisin, et sa fraîche timidité s'éveillait.

Quelques mots affaient la faire enfuir.

« Pardonnez, mademoiselle, mon indiscrétion, si j'ose ainsi me présenter chez vous sans y être d'abord autorisé, j'obéis, croyez-le, à une impérieuse nécessité. Je vous ai vue quelquefois, je suis là, près de vous, vous le savez peut-être, et j'ai lu dans vos yeux tant de bonté que j'ai voulu tenter auprès de vous une démarche en faveur de mon pauvre maître. »

A ces derniers mots, Louise avait tressailli.

« Votre maître ? . . . expliquez-vous, monsieur Dubois. »

En entendant son nom, Dubois resta d'abord tout étonné ; un sourire allait naître sur sa lèvre, mais il reprit bien vite.

« Depuis deux jours il est au lit, brisé par une fièvre brûlante ; il délire, il ne reconnaît plus ma voix qui si souvent autrefois berçait son sommeil. »

RAYMOND DE MARTIGNY.

(La suite au prochain numéro.)